



Dette locative / locataire parti en Suisse

Par **JulesV**, le **31/03/2017 à 23:49**

Bonsoir,rnrnEn 2014, mon locataire est parti à la cloche de bois, m'envoyant les trousseaux de clés en recommandé, me disant qu'il partait à l'étranger et ce, après trois mois de loyers impayés (courriers d'huissier laissés sans réponse). Heureusement, l'appartement était laissé nickel. J'avais plus ou moins renoncé à recouvrer les 3000 euros qu'il me devait et la semaine dernière, par un hasard du web, j'ai retrouvé sa trace et je connais sa ville de résidence, en Suisse. La dette locative sera prescrite en septembre 2017 et mes amis me disent que je devrais tenter une action en justice pour récupérer mon dû avant la prescription. J'ai lu sur Internet que les saisies conservatoires étaient depuis peu possibles en Europe, sauf au Danemark et au Royaume-Uni, mais je me demande si la Suisse, étant hors UE mais dans l'espace géographique européen, entre dans la liste des pays concernés ou si je dois irrémédiablement m'asseoir sur ces 3000 € ! Merci d'avance pour vos avis éclairés...